

Article 31 du Règlement

Extrême-Orient. Il se rendra en Inde, au Pakistan, en Thaïlande et dans d'autres pays où on fait travailler les enfants.

Très souvent, les pays du monde occidental dénoncent les violations des droits de la personne et la privation de la liberté politique qui se pratiquent dans ces pays peu avancés.

Tous les Canadiens doivent se préoccuper sérieusement des conditions de travail régnant dans ces pays et surtout du mauvais traitement de jeunes enfants travaillant dans des conditions proches de l'esclavage. En tant que pays commerçant et que consommateurs de produits fabriqués dans des conditions non civilisées, il faut dénoncer ceux qui profitent de telles pratiques.

Souhaitons aujourd'hui bonne chance à Craig dans sa croisade, la Campagne de libération des enfants. Nous pouvons tous, espérons-le, nous joindre à lui dans son entreprise.

* * *

[Français]

LES ANCIENS COMBATTANTS

Mme Anna Terrana (Vancouver-Est, Lib.): Monsieur le Président, les soldats canadiens qui ont servi en Birmanie et ailleurs au Sud-Est asiatique pendant la Deuxième Guerre mondiale ont dû accepter le fait que ces conflits sont, pour la plupart, oubliés dans les annales de notre effort de guerre.

Alors que d'autres batailles faisaient les manchettes, les combats en Birmanie et en Malaisie passaient presque inaperçus. Mais ceci n'enlève rien à l'héroïsme des Canadiens qui ont servi dans ces pays. Nos soldats ont été braves et courageux. Ils ont dû affronter non seulement l'ennemi, mais aussi des fléaux tels que la malaria et la dysenterie, et bien d'autres maladies tropicales.

● (1405)

[Traduction]

C'est avec une grande fierté que je signale que les exploits de ces braves jeunes Canadiens sont honorés par des cérémonies commémoratives dans toute l'Asie. Leur héroïsme, leur engagement et leur foi dans le Canada sont une source d'inspiration. Ils ont servi dans l'espoir que, rentrés chez eux, ils jouiraient des mêmes libertés que les autres Canadiens.

Cinquante ans plus tard, nous savons que leur espoir n'était pas vain. Ces jeunes Canadiens ont contribué non seulement à préserver notre liberté, mais aussi à affirmer la dignité du Canada.

Dans un pays qui tire fierté de son respect pour l'égalité et de sa tolérance, il n'y a rien de plus loyal que de...

Le Président: La députée d'Ottawa-Ouest.

* * *

LES ARMES NUCLÉAIRES

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, demain, les députés vont quitter la Chambre et rentrer dans leur foyer pour célébrer des fêtes qui, dans le monde entier,

ont fini par être un symbole de paix sur la terre. Pourtant, l'un de nos partenaires de l'OTAN continue de préparer et d'exécuter des essais d'armes nucléaires, ce qui est scandaleux.

En 1982, le film primé «If You Love This Planet» a bouleversé le monde entier en révélant qu'il existait déjà assez d'armes nucléaires pour nous détruire tous quatorze fois.

Le Parlement et le gouvernement doivent répondre à des questions difficiles. Devrions-nous vendre de l'uranium à des pays qui produisent des armes nucléaires et les utilisent? Devrions-nous autoriser les avions des pays qui se comportent de la sorte à atterrir au Canada et à utiliser notre territoire au cours de leurs missions?

Sept ans après la fin de la guerre froide, il faut craindre que le danger d'une catastrophe nucléaire ne se fasse de nouveau plus menaçant. J'invite tous les députés à profiter de ces fêtes de la paix pour réfléchir à ce que nous pouvons faire, à la Chambre, pour prévenir cette catastrophe.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE DU TABAC

M. Benoît Sauvageau (Terrebonne, BQ): Monsieur le Président, en déposant son plan directeur pour lutter contre le tabagisme au Canada, la ministre de la Santé affirmait qu'elle prévoyait consulter largement afin de présenter une législation au printemps.

Malheureusement, la ministre n'a pas jugé bon, avant de déposer son plan, d'entreprendre de sérieuses consultations avec l'industrie du tabac sur les intentions de son gouvernement de réglementer sévèrement les activités de cette industrie.

Tout d'abord, la ministre n'a pas voulu discuter du code de déontologie que les fabricants vont adopter, et des orientations de son plan directeur.

Elle a manqué une bonne occasion de s'assurer que l'industrie comprenne bien ses intentions afin d'éviter que sa prochaine législation se retrouve une fois de plus devant les tribunaux. Si tel était le cas, le Canada serait encore sans stratégie anti-tabac.

Pendant ce temps, à la suite du jugement de la Cour suprême, l'industrie du tabac recommencerait à faire la promotion active de ses produits par la publicité. Quel gâchis.

* * *

[Traduction]

UN CONTE DE NOËL

M. Jake E. Hoepfner (Lisgar—Marquette, Réf.): Monsieur le Président,

Tout au long de l'année, la tête enfouie dans le sable, frissonnaient les libéraux, encore tout gelés. Ils avaient suspendu leur bas à la cheminée, en espérant que saint Martin pense à eux dans sa grande bonté.

Déjà au lit, les simples députés dormaient à poings fermés et rêvaient de pensions dorées. Soudain, sur la colline, on entendit un fracas, c'était les réformistes venus régler tous les cas.